

**Académie française de judo**  
**Compte-rendu de la 35<sup>e</sup> séance**



**Séance du 26 septembre 2025**

Présents : André Andermatt, Magali Baton, Jean-Claude Brondani, Michel Brousse, Alain Chaudeseigne, Raymond-Yves Cairaschi, Jean-Paul Coche, Jean-Pierre Defrance, Brigitte Deydier, Christian Dyot, Ramon Egea, Jean-Claude Girot, Didier Janicot, Alain Julien, Sébastien Mansois, Didier Menu, Bernard Messner, Pascale Pierrot-Cracco, Jean-Claude Prieur, Philippe Sudre.

Excusés : Jane Bridge, Yves Cadot, Lionel Grossain, Yannick Robert, Frederico Sanchis, Jean-Pierre Tripet, Roger Vachon.

La séance est ouverte à 14 heures.

Le secrétaire accueille les Académiciens et les remercie d'être venus en nombre.

Le compte-rendu de la 34<sup>e</sup> séance est approuvé.

Michel Brousse indique qu'il n'a reçu aucune autre candidature au poste de secrétaire de l'Académie. Il demande si quelqu'un s'oppose à ce qu'il remplisse un deuxième mandat. Michel Brousse est donc élu à l'unanimité. Les membres du bureau qui se sont proposés pour remplir cette tâche sont également élus.

Le point suivant de l'ordre du jour concerne la demande émanant du président Stéphane Nomis concernant le développement de la culture judo au sein de l'institution fédérale. Les débats ont été entamés dans les nombreux courriels récemment échangés entre les membres de l'Académie. Ceux-ci ont porté sur une question initiée par Jean-Claude Brondani : « le judo est-il un sport **ou** une culture ou bien un sport **et** une culture ? ».

En introduction, Michel Brousse rappelle les objectifs à poursuivre et le rôle confié à l'Académie par la présidence en matière de propositions concrètes à formuler. Il indique, avec satisfaction, la présence de Sébastien Mansois, directeur technique national, qui traduit à la fois l'importance du sujet à traiter et la volonté de collaboration et de mise en commun des ressources entre la fédération et l'Académie.

Sébastien Mansois prend la parole et rappelle la volonté fédérale d'utiliser les réflexions des Académiciens dans le but de travailler sur des bases communes. Il affirme sa volonté de considérer sans ambiguïté le judo **et** la culture. Il insiste sur l'objectif à poursuivre qui est celui de la faisabilité des mises en œuvre à destination des nouvelles générations d'enseignants et d'élèves. Les propositions attendues doivent rendre la transmission culturelle pratique et attractive.

Un débat s'engage durant lequel tous les Académiciens présents expriment librement leur point de vue et insistent sur les points qui leur paraissent essentiels.

Sont successivement évoqués:

- la formation initiale des enseignants et l'absence d'outils pédagogiques *ad hoc*,
- le contenu des passages de grade en club, en particulier pour les niveaux de ceinture verte et marron qui constituent des moments clés dans l'apprentissage du judo,
- le contenu des méthodes officielles d'enseignement et l'utilité de procédés pédagogiques tels que le *mondo*,
- le comportement des combattants, des entraîneurs et des spectateurs lors des rencontres sportives dès les premiers niveaux,
- le contenu d'enseignement dans les structures d'entraînement et la nécessité d'intégrer des temps privilégiés de formation au sein des pôles Espoirs et des pôles France,
- les carences en matière de gestion institutionnelle et politique du secteur de la culture au plan fédéral. À ce propos, les membres de l'Académie regrettent l'absence du vice-président en charge du domaine lors de cette séance.

L'ordre du jour fixait comme objectif l'identification et la hiérarchisation des actions jugées prioritaires pour la mise en forme d'un projet de développement de la culture en judo. La synthèse des débats permet d'identifier deux domaines prioritaires pour lesquels les membres de l'Académie proposent **un premier temps d'actions** :

#### **Domaine pédagogique : Développer des contenus d'enseignement adaptés**

- 1)-**Progression française d'enseignement : Inclure des contenus culturels progressifs spécifiques** dans la progression française d'enseignement du judo proposé par l'institution fédérale pour définir les connaissances et les comportements attendus par niveau de pratique,
- 2)-**Passage de grade en club : Définir des directives nationales** à destination des professeurs de club à établir pour préciser les contenus du champ culturel que l'élève doit maîtriser en vue de l'obtention des **niveaux de ceinture jaune, verte et marron**,

3)-**Outils pédagogiques : Élaborer des outils** adaptés aux jeunes générations d'élèves pour transmettre les comportements attendus et les connaissances requises par niveau,

4)-**Mondo: Développer la pratique des mondos.** Il convient de **fournir des supports** pédagogiques adéquats aux enseignants pour leur mise en œuvre,

5)-**Stages benjamins-minimes: Intégrer un temps de culture** lors des regroupements et des stages sportifs benjamins-minimes,

6)-**Compétitions pour les jeunes combattants: Rappeler le code de comportement** des combattants, des entraîneurs et des spectateurs est à systématiser en préambule des rencontres sportives dans les jeunes catégories. Des **directives plus rigoureuses** doivent être données aux organisateurs pour faire respecter les principes de respect et de comportement.

#### **Domaine institutionnel: Mettre en place d'une politique nationale de développement**

- 1)-**Rétablissement les réunions annuelles** des vice-présidents de ligue chargés de la culture et de la rédaction de **lettres de mission** à destination des responsables de région et de comité,
- 2)-**Attribuer un budget spécifique** aux actions culturelles (national, régional, comité) et mettre en place un **processus d'évaluation des actions** réalisées,
- 3)-**Inclure dans les stages nationaux de rentrée** une intervention liée à un thème culturel commun correspondant à une **orientation politique annuelle**,
- 4)-**Libérer trois dates du calendrier** fédéral annuel sportif (niveaux national, régional et comité) pour les réservier à des **actions culturelles** (journée mondiale du judo, *kagami biraki*, fête des clubs).

Les domaines de la **formation** (initiale et continue) et de la **communication** n'ont pas été ignorés. Ils ont fait l'objet de nombreux échanges. Les discussions seront approfondies en vue de proposer, lors d'une prochaine séance, **un second temps d'actions**.

Les questions diverses étaient centrées sur des informations concernant successivement :

-**Le projet « Terminologie ».** La maquette est en voie de finalisation. Restent à intégrer la préface du président Nomis, à décider du mode de publication (digital, imprimé) et à faire valider l'utilisation du lexique pour son utilisation interne au sein de la fédération.

-**Mondo de l'Académie.** Un premier mondo est en préparation. Il rassemblera Jean-Claude Brondani et Larbi Benboudaoud. Il sera animé par Thierry Rey.

-**Une proposition de conférence** a été faite pour mettre en évidence l'influence de la pensée de Kano sur la philosophie d'Ueshiba, le fondateur de l'aikido. Ce projet pourra être réalisé durant le premier semestre 2026. Nous en débattrons lors de la prochaine séance.

-La mise en **retraite progressive d'Isabelle Lasnel** pose la question de sa remplaçante.

-L'année 2026 est celle de la **célébration des 80 ans de la fédération française de judo**. Il est attendu des Académiciens qu'ils fassent des propositions en ce sens. Les éléments recueillis serviront à l'établissement d'un budget pour la saison à venir.

La date de la prochaine séance est envisagée soit vers la fin du mois d'octobre soit vers la mi-novembre. Un questionnaire sera adressé aux Académiciens en ce sens.

La clôture des travaux est prononcée à 16 heures 15.

Michel Brousse  
Secrétaire de l'Académie française de judo

